

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 JUIN 2022

L'an **deux mil vingt deux**, le **07 JUIN**, à **vingt heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis dans le séchoir à tabac de **SAINT-AMAND DE COLY** sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **31 mai 2022**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **15**, Votants : **19**.

PRÉSENTS :

M. BREUIL J-L., M. CESSAC J-B., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., Mme LAJUGIE Y., M. VALADE R., M. NOUET M., M. BARCONNIERE D., M. DELPIT G., Mme DE VIDO M-P. ; Mme RENAUDIE N., Mme LAJOINIE S., DELPIT M., MAGNE A-P., M. HAMELIN J.

EXCUSÉ(E)S: MM. BARJOT V., Mme ESPIAUT E., Mme LASSERRE M., Mme ROULLAND-BERTHELOT S.

Mme ESPIAUT Emmanuelle a donné procuration à M. GEOFFROID Vincent, Mme BERTHELOT-ROULLAND a donné procuration à M. Vincent GEOFFROID, M. BARJOT Vincent a donné procuration à M. DELPIT Guillaume, et Mme LASSERRE Martine a donné procuration à M. CESSAC Jean-Baptiste.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. CESSAC Jean-Baptiste** est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Intervention Servann Hérou (Ecocycle)

1/Personnel communal

2/Devis pour l'entretien des cloches de l'église de Coly.

3/Délibération pour valider l'adhésion au SMETAP de la CCVH

4/Demande d'aide pour voyage scolaire

5/ Programme des manifestations estivales de la commune

6/Projet d'enfouissement du réseau Télécom dans le cadre de travaux sur le réseau électrique

7/ Voirie

8/ Divers

Les sujets programmés à l'ordre du jour seront abordés dans le désordre.

Lecture du Procès verbal du 03/05/2022, approuvé à l'unanimité.

L'intervention de Servann Hérou de l'association Ecocycle à propos de la transition énergétique est reportée. Elle sera programmée après un rendez-vous avec le Maire.

1/ Point personnel communal

- Depuis ce jour, la commune a signé un contrat pour six mois avec une personne de Sarlat en tant qu'agent technique, en remplacement d'un agent muté à Montignac.

- Un agent technique a demandé sa mutation pour la collectivité de Brive avec une date de départ au plus tard au 19 août 2022. Cet agent était chargé également du transport scolaire. Deux personnes retraitées seraient d'accord pour assurer ce service.

Un conseiller alerte sur l'entretien des espaces verts et la propreté des villages non satisfaisants.

L'organisation de la nouvelle équipe est encore à améliorer.

Voir pour faire appel à des entreprises extérieures pour combler le manque de personnel en attendant l'embauche d'un agent technique (aspect économique).

2/ Voirie

- Deux devis : La Chenèvrerie et Bonnassie : à étudier.
- Le troisième lieu
 - o Projet de véranda : Demander aux entreprises LAVERGNE et SALVIAT d'établir un devis. Faire une demande à la Région pour une subvention.
 - o Barrière amovible pour remplacer la pancarte. Faire proposition – Rendez-vous sur place le 08 /06/2022 à 10h30.

Remarques à propos de l'épicerie/bar : désagréments remontés par rapport à des personnes qui n'oseraient pas entrer dans l'épicerie à cause de la présence de gens au bar.

- Remise de l'étude de faisabilité pour l'aménagement du centre-bourg de Coly. Le projet pourrait être présenté à la population. Rendez-vous le 14/06/2022 pour approfondir l'étude.

2/Devis pour l'entretien des cloches de Coly

À la suite d'un problème moteur et afin d'obtenir un tintement à la volée, un devis de 3.350€ TTC a été proposé. Il est décidé de reprendre la temporisation et de reporter la dépense sur l'exercice 2023.

3/Adhésion de la CCVH au SMETAP

La CCVH demande de prendre une délibération afin d'accepter leur adhésion au SMETAP.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette adhésion.

4/Nettoyage du Coly

L'association de pêche de Condat et des bénévoles ont nettoyé le Coly. Jean-Michel DEMONEIN poursuit l'investigation pour monter un syndicat avec les propriétaires pour le nettoyage du Coly et de la Chironde.

5/Aide Voyage scolaire

Lecture du courrier du lycée Pré de Cordy dans lequel une demande de participation est demandée pour le voyage scolaire concernant Mathieu DAURAT, élève habitant sur la commune.

Une aide de 100€ est accordée..

6/Projet d'enfouissement du réseau Télécom dans le cadre de travaux sur le réseau électrique

Sécurisation des « fils nus » par enfouissement à Foussigne. Etude pour devis. SDE OK.

7/ Programme des manifestations estivales de la commune

Le programme est bouclé. Il sera disponible cette semaine.

Marchés : réunion avec la chambre d'agriculture le 15/06/2022 à 18h30 au séchoir.

A étudier : déchets, scène, éclairage, espace guinguette.

8/Divers

Des conseillers signalent des problèmes de circulation à Coly : route du Pont Royal et rte Claud Boutaud.

Remarque également à propos de l'alignement des bordures d'un administré (débordement de 1m) : adresser un courrier.

A étudier par la commission voirie.

Vente lot n°7 – Mortefond : en cours de signature chez le notaire.

SDIS : arrêté du Maire à prendre portant sur l'état des points d'eau incendie – Convention à signer à propos de la vérification des points d'eau.

17 juin : Fête de l'école. Méchoui organisé par l'Amicale Laïque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil

Le Maire,

V. GEOFFROID